



**Office de la propriété
intellectuelle
du Canada**

Un organisme
d'Industrie Canada

50, rue Victoria
Place du Portage I
Gatineau (Québec) K1A 0C9

**Canadian
Intellectual Property
Office**

An Agency of
Industry Canada

50 Victoria Street
Place du Portage I
Gatineau, Quebec K1A 0C9

FREDERIC LETENDRE
(Yulex, avocats et stratèges,
s.e.n.c.r.l.)
417, rue St-Pierre Bureau 401
Montréal
QUÉBEC H2Y 2M4

Date	29 sept/Sep 2016
Votre référence - Your reference	
Numéro de dossier - File number	1802257



Requérant - Applicant

YULEX, Avocats et Stratèges, s.e.n.c.r.l.

Marque de commerce - Trade-mark

YULEX et dessin

AVIS DE RÉCEPTION

Nous accusons réception de la demande d'enregistrement de cette marque de commerce ainsi que du droit de production de la demande. La date de production de cette demande est:

27 sept/Sep 2016

Pour toute correspondance veuillez inclure le numéro de dossier mentionné ci-dessus.

Pour obtenir des renseignements sur les marques de commerce veuillez signaler le 1-866-997-1936 ou visitez notre site Web au <http://opic.gc.ca>. De plus, vous pouvez obtenir de l'information concernant le statut de votre demande à partir de la Base de données des marques des commerce via notre site Web.

La *Loi sur les marques de commerce* prévoit un système d'enregistrement des marques de commerce. Il est important de remarquer que l'enregistrement d'une marque de commerce ne garantit aucunement que l'emploi de cette marque satisfera aux exigences d'autres lois, ou encore que cet emploi ne constituera pas une infraction à d'autres lois.

FILING NOTICE

Receipt is acknowledged of the application and filing fee for the registration of this trade-mark. This application's filing date is:

27 sept/Sep 2016

For all future correspondence please include the file number stated above.

For general information on trade-marks please call 1-866-997-1936 or visit our Web site at <http://cipo.gc.ca>. You may also obtain status information on your application from the Trade-marks Database on our Web site.

The *Trade-marks Act* provides a system for registration of trade-marks. It is important to note that the registration of a mark under the *Trade-marks Act* does not imply that its use will comply with the requirements of other statutes, or that such use will not constitute a contravention of other statutes.

Registraire des marques de commerce
Registrar of Trade-marks

<http://opic.gc.ca> <http://cipo.gc.ca>

Canada

